

# FICHE D'ADHESION AU CS VIENNE JUDO

## SAISON 2021/2022

DATE DE LA FICHE

Réinscription (était au club la saison précédente)

Nouvel inscrit (n'était pas au club la saison précédente)

Grade (couleur de ceinture) :

NOM DU JUDOKA

PRENOM

DATE DE NAISSANCE

NOM ET PRENOM PARENTS (pour les enfants mineurs)

(OU TUTEURS)

ADRESSE

VILLE

CODE POSTAL

Téléphone1

téléphone 2

**SECTION JUDO**

**CHOISIE**

- VIENNE  
 ESTRESSIN  
 JARDIN  
 GROUPE ST CHARLES  
MERCREDI MATIN  
 ECOLE REPUBLIQUE.  
COURS LE LUNDI  
 ECOLE REPULIQUE

N° COURS  
(code club)

J'AUTORISE LE CLUB A UTILISER MON IMAGE OU CELLE DE MON ENFANT DANS LE CADRE DE L'ACTIVITE JUDO SUR TOUS TYPES DE SUPPORTS (JOURNAL LOCAL-CALENDRIER, SITE OU INSTAGRAM DU CLUB)

PAS DE REMBOURSEMENT DE COTISATIONS SI LE JUDOKA (OU JUJITSUKA) S'ARRETE DE LUI-MEME EN COURS D'ANNEE

J'AI PRIS CONNAISSANCE DU REGLEMENT INTERIEUR ET J'EN ACCEPTE LE CONTENU

J'AUTORISE LES DIRIGEANTS DU CLUB A PRENDRE TOUTES LES MESURES NECESSAIRES EN CAS D'ACCIDENT. Lors de l'intervention des secours, le blessé sera dirigé sur l'HOPITAL LUCIEN HUSSEL

**Les judokas seront licenciés à la FFJDA sous la licence "judo club viennois" ou "judo pays viennois" pour les compétiteurs benjamins à séniors**

### Cerficat médical

**Obligatoire pour les adutes débutants** donné  oui  non

**Non obligatoire pour les majeurs confirmés** qui ont déjà transmis un certificat médical l'année dernière (valable 3 ans)  
questionnaire de santé donné  oui  non

**Pas de certificat pour tous les judokas mineurs** (débutants ou confirmés)  
questionnaire de santé donné  oui  non

Signature

### REGLEMENT - à joindre obligatoirement sinon l'inscription ne sera pas prise en compte

- En une fois** - par chèque à l'ordre du CS VIENNE JUDO
- En trois fois** - les 3 chèques sont donnés à l'inscription - le club posera le 1er immédiatement , le 2e en décembre et 3e en mars
- En espèces** : moitié à l'inscription et solde en décembre

### Observations

- A souscrit un avoir la saison précédente (voir liste club)
- Bénéficie d'une prise en charge par la CAF ou le Conseil Général
- Divers : élément à signaler